



ESPACE PORTUAIRE

ESPACE LABORATOIRE

Le dispositif « Chaire Universitaire » propose une dynamique partenariale. Il s'agit de co-construire des savoirs au service du territoire. Elle portera les priorités des acteurs du secteur portuaire. Trois axes de travail peuvent être envisagés :

Trajectoires

Observer, envisager

- Dans quelle mesure les données disponibles permettent-elles de comprendre les trajectoires d'évolution des ports décentralisés ?

Adaptabilité

Penser les mutations

- Dans quelle mesure, l'écologisation du port et de ses activités est-elle de nature à renforcer leur attractivité ?
- L'écologisation est-elle de nature à participer à l'émergence d'un nouveau modèle portuaire ?

Acceptabilité

Concilier ports et territoires

- La transition écologique est-elle de nature à renforcer l'acceptabilité des activités portuaires et maritimes ?
- Dans quelle mesure, les relations port/territoire sont-elles affectées par la transition écologique ?

L'ÉQUIPE UNIVERSITAIRE

Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET

Professeure des universités en droit public - Directrice du laboratoire AMURE

Éric FOULQUIER

Maître de conférences en géographie - Laboratoire LETG

David MENIER

Professeur des Universités en géologie - Vice-Président de la Fondation UBO



CCIMBO - G. Pichourine



PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES PORTS ET DE LEURS ESPACES

PARTENAIRES



MÉCÈNES





Photo de Dominik Luckmann

CHAIRE TRANSITIONS PORTUAIRES & MARITIMES



PORT & TRANSITIONS UNE QUESTION TRANSVERSE

Les trajectoires portuaires se sont toujours construites selon des cycles d'adaptation

LA TRANSITION

La transition écologique consacre un profond changement de paradigme pour les espaces portuaires. Le monde post-hydrocarbure qui vient, annonce un renouvellement considérable du modèle économique, social et environnemental du port.

Ces mutations adviennent dans un contexte particulièrement contraint. Des contraintes énergétiques et écologiques viennent ainsi s'ajouter aux contraintes foncières, sécuritaires, économiques, financières et sociétales. Tout en poursuivant sa recherche de performance au service de ses clients et de son territoire de desserte, le port est invité à se réinventer pour réduire son empreinte et construire son acceptabilité. Le défi est de taille. Il appelle certes des décisions autonomes mais aussi et surtout des stratégies collectives. C'est à la construction de cette transversalité que la Chaire souhaite contribuer.

LA CHAIRE

Les chaires sont de nouveaux dispositifs au sein des Universités, elles organisent des activités de recherche sur un domaine spécifique et collectent des fonds extérieurs à l'Université. Ces fonds proviennent du mécénat d'entreprises et d'institutions. Ils sont collectés grâce à la Fondation de l'Université concernée. En 2023, la Fondation UBO et la Société Portuaire Brest Bretagne, décident de soutenir à hauteur de 50 k€ la création de la première chaire française consacrée aux industries portuaires et maritimes.

ORGANISATION

Un Collège Directorial en charge de la mise en oeuvre des actions proposées et définies par le comité de pilotage. Le CD est composé de représentants des Universités et Laboratoires impliqués, et potentiellement de représentants volontaires du consortium de mécénat **Un Comité de Pilotage**, en charge du choix des actions à mener et de l'agenda des activités qui comprend le Collège Directorial, les mécènes, entrepreneuriaux et institutionnels.
Une AG et un rapport annuel.



PARTENARIAT

Cet espace de dialogue doit permettre le partage de savoirs. Des savoirs académiques, nourris par des activités scientifiques pluridisciplinaires. Des savoirs entrepreneuriaux et institutionnels, construits par l'expérience des marchés et la connaissance des métiers. En somme, un espace de dialogue des acteurs portuaires.



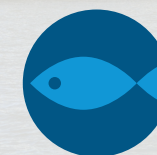
Du transport de marchandises à la croisière de plaisance, tous les secteurs seront à l'étude.



La transition peut s'accompagner d'innovations techniques facilitant sa mise en place.



*Une chaire repose sur du mécénat d'entreprise et des subventions publiques. **Le mécénat d'entreprise est 60 % défiscalisable.***



*Le mécène, quel que soit le montant de son engagement bénéficie d'un **siège au comité de pilotage**. Son engagement est pérenne sur les 5 années de durée de la chaire.*

AMBITIONS

La chaire Transitions Portuaires & Maritimes entend consacrer ses activités à l'ensemble des sites portuaires de la Région Bretagne. De fait, elle implique la construction d'un réseau de collaboration réseau de collaboration entre l'Université de Brest et l'Université de Bretagne Sud, les institutions en charge de l'exploitation portuaire et les acteurs économiques au coeur de l'animation de ces espaces. La Chaire entend également mobiliser des partenaires industriels et institutionnels présents dans les différents ports régionaux.

Photo de Steffen Lemmerzahn